

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**GROUPE UNION INTERNATIONALE DE BANQUES**

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

Le GROUPE UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2007 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **09 Août 2008**. Ces états sont accompagnés **des rapports établis distinctement** par les commissaires aux comptes, M. Noureddine HAJJI (AMC) et M. Ahmed MANSOUR.

Bilan consolidé

Arrêté au 31 Décembre 2007

(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2007	31/12/2006
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	49 525	56 596
Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	257 831	170 731
Créances sur la clientèle	(3)	1 309 466	1 413 251
Portefeuille-titres commercial	(4)	1 107	266
Portefeuille d'investissement	(5)	54 767	127 780
Titres mis en équivalence	(6)	4 563	4 325
Valeurs immobilisées	(7)	28 862	39 443
Actif d'impôt différé		152	145
Autres actifs	(8)	32 735	44 615
TOTAL ACTIF		1 739 008	1 857 152
PASSIF			
Banque centrale et C.C.P	(9)	0	30 000
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(10)	43 986	103 756
Dépôts et avoirs de la clientèle	(11)	1 616 698	1 486 403
Emprunts et ressources spéciales	(12)	31 922	33 749
Passif d'impôt différé		443	168
Autres passifs	(13)	63 835	42 410
TOTAL PASSIF		1 756 884	1 696 486
Intérêts des minoritaires		486	517
CAPITAUX PROPRES			
Capital		106 000	106 000
Réserves consolidées et assimilées		54 321	55 682
Résultat reporté		0	0
Actions propres		0	0
Résultat net consolidé		(178 683)	(1 533)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(14)	(18 362)	160 149
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		1 739 008	1 857 152

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Voir notes 5.8 & 5.9)

Etat des Engagements Hors Bilan consolidé

Arrêté au 31 Décembre 2007

(Unité: en milliers de dinars)

	Note	31-déc-2007	31-déc-2006
PASSIFS EVENTUELS			
HB 1- Cautions, avals et autres garanties données	(15)	188 917	204 917
HB 2- Crédits documentaires	(16)	115 005	97 234
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		303 922	302 151
ENGAGEMENTS DONNES			
	(17)		
HB 4-Engagements de financement donnés		5 114	4 562
HB 5- Engagements sur titres		0	0
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		5 114	4 562
ENGAGEMENTS RECUS			
HB 7- Garanties reçues	(18)	236 210	130 207
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		236 210	130 207

Etat de Résultat consolidé

Période du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007

(Unité: en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2007	Exercice 2006
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>			
Intérêts et revenus assimilés	(19)	82 248	85 767 *
Commissions perçues	(20)	26 610	26 152 *
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	(21)	5 458	5 430
Revenus du portefeuille d'investissement	(22)	3 745	5 733 *
Total produits d'exploitation bancaire		118 061	123 082
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>			
Intérêts encourus et charges assimilées	(23)	47 593	47 202
Commissions encourues	(24)	1 429	1 360 *
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	(25)	226	149
Total charges d'exploitation bancaire		49 248	48 711
PRODUIT NET BANCAIRE		68 813	74 371

Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(26)	(173 289)	(22 094)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(27)	(2 380)	554
Autres produits d'exploitation		9	178
Frais de personnel	(28)	(41 405)	(38 232) *
Charges générales d'exploitation	(29)	(16 994)	(12 627)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(12 723)	(2 990)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		311	349
RESULTAT D'EXPLOITATION		(177 658)	(491)
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	(30)	(668)	15
Impôts sur les sociétés	(31)	(388)	(1 029)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(178 714)	(1 505)
Intérêts des minoritaires		(31)	28
RESULTAT NET CONSOLIDE		(178 683)	(1 533)
RESULTAT PAR ACTION (en DT)	(33)	(16,857)	(0,145)

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Voir notes 5.8 & 5.9)

Etat de Flux de Trésorerie consolidé

Période du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007

(Unité: en millier de dinars)

	Notes	Exercice 2007	Exercice 2006
ACTIVITE D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaires encaissés		141 301	117 956
Charges d'exploitation bancaires décaissées		(52 780)	(51 652)
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		(26 125)	(13 435)
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		(93 448)	(76 139)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		130 310	116 248
Titres de Placement		(781)	876
Sommes versées au personnel & créiteurs divers		(41 159)	(39 905)
Autres flux de trésorerie		16 255	(14 075)
Impôt sur les sociétés		(1 101)	(231)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		72 472	39 643
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		4 718	5 310
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		69 220	(678)
Acquisitions/cessions sur immobilisations		(1 106)	(10 179)

Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	72 832	(5 547)
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Augmentation/diminution ressources spéciales	(1 806)	(3 788)
Décaissement suite au remboursement de prêts		
Dividendes versés		
Encaissement suite à la libération du capital		1 000
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement	(1 806)	(2 788)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	143 498	31 308
Liquidités et équivalents en début d'exercice	105 750	74 442
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	(32)	249 248
		105 750

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2007

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- la norme comptable générale NCT 1 ;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2007.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- la société mère : UIB
- les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif ;
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce une influence notable.

Méthodes de consolidation

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

- **L'intégration globale**

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégagant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

• **La mise en équivalence**

Selon cette méthode, la participation est initialement enregistrée au coût et ajustée ensuite pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Union Internationale de Banques	Financier	100%	Mère	Intégration Globale	100%
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Filiale	Intégration Globale	99,97%
L'Intermédiaire International	Financier	52,42%	Filiale	Intégration Globale	52,42%
Internationale SICAR	Financier	31%	Associée	Mise en Equivalence	33,6%
Arab International Lease	Financier	20%	Associée	Mise en Equivalence	20,00%

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios et intérêts réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2007 et au sens de la circulaire BCT 91-24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée en décembre 2007 pour un montant de 23 704 KDT.

Pour ces actifs, la Banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances crédits moyen terme, dans le système Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts sauf éventuellement intervention manuelle par OD.

Le paramétrage fondé sur des principes assez conservateurs du système d'information est en cours d'affinement. Le SI a été paramétré selon des principes assez conservateurs. La réservation a fait l'objet d'une revue approfondie par les Commissaires aux Comptes et les services de la banque.

Tous les retraitements issus et s'inscrivant dans une approche de prudence ont été pris en compte. Ceci étant, la banque est en train de revisiter les procédures ayant trait à la comptabilisation des intérêts afin de fixer des règles raisonnables et cohérentes en la matière. Ceci afin de s'assurer de leur application automatique et fiable conformément aux pratiques courantes des établissements financiers tunisiens.

Suite à des vérifications, des produits ont été réservés globalement pour un total de 3 715 KDT et ce dans l'attente de l'aboutissement des travaux en cours qui permettent de statuer définitivement sur leur sort.

5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- B2 : actifs incertains 20 %
- B3 : actifs préoccupants 50 %
- B4 : Actifs compromis 100 %

La dotation aux provisions pour créances clientèle a été de 146,9 MD au titre de l'exercice 2007, les reprises de provisions ont été de 1,6 MD portant le montant cumulé de provisions comptabilisées à 315 MD à la date du 31-12-2007.

La Société Générale s'est engagée à couvrir et à garantir le paiement du montant correspondant au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou non munies de provisions nécessaires au 31/12/2008.

Le montant de cet engagement de paiement est de 50 millions de Dinars.

Traitement des impayés

- **Agios sur comptes débiteurs (créances classées)**

Les agios sont constatés dans le chapitre 38300000 « Agios réservés / comptes n/mouvementés ».

- **Commissions sur engagements (créances classées)**

Les commissions sur engagements par signature des comptes classés sont constatés dans le compte 38300005000 « Commissions réservées / cautions TND »

- **Intérêts impayés sur crédit à M.T**

Les intérêts impayés sur les CMT ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés en contrepartie de comptes d'intérêts réservés. Ils sont ainsi présentés en net à l'actif du bilan. Les intérêts et commissions sur CMT réglés par le débit de comptes clients qui ont été classés douteux à posteriori sont déduits des produits de la banque et logés dans les chapitres d'intérêts et commissions réservés prévus à cet effet.

5.3- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...)

5.4- Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Logiciel	20%
AAI	10%
Matériel et équipement Amicale	10%

Les matériels informatiques ainsi que les logiciels acquis à partir du 1er janvier 2004 sont amortis respectivement aux taux de 15% et 20% alors que ceux acquis avant cette date continuent à faire l'objet de dépréciation aux taux antérieurs respectifs de 30% et 66%.

5.5- Titres de participations

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

5.6- Traitement des titres mis en équivalence

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique "Titres mis en équivalence" et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique "résultat consolidé". Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : "Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence".

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires de sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

5.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

Les emprunts dont le risque de change est couvert par TUNIS RE, sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

5.8- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Au 31/12/2007, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants :

Désignation	Montant avant retraitement	Montant après retraitement	Variation
	31/12/2006	31/12/2006	
COMMISSIONS PERÇUES	26 089	26 152	63

COMMISSIONS ENCOURUES	1 297	1 360	(63)
TITRES MIS EN EQUIVALENCE	4 483	4 325	(158)
ACTIF D'IMPOT DIFFERE	0	145	145
PASSIF D'IMPOT DIFFERE	101	168	67
INTERETS & REVENUS ASSIMILES	85 771	85 767	(4)

5.9- Modifications Comptables

Au 31/12/2007, il a été décidé de procéder aux corrections suivantes ayant un impact sur les capitaux propres au 31/12/2006 :

- Abonnement de la prime du bilan des exercices 2006 et antérieurs pour 3 636 KDT ;
- Annulation du produit constaté indûment en 2006 parmi les intérêts courus / fonds géré SICAR pour 552 KDT ;
- Annulation du produit constaté résultant de l'échange de l'immeuble Rex effectué en 2006 pour 965 KDT représentant la différence entre la valeur comptable d'un terrain propriété de l'UIB , échangé contre une partie d'un immeuble à édifier sur le même terrain dont la valeur contractuelle est de 1 175 KDT ;

Les données comparatives au 31/12/2006 ont été, en conséquence, retraitées comme suit :

Désignation	Montant avant retraitement	Montant après retraitement	Variation
	31/12/2006	31/12/2006	
PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	128 332	127 780	(552)
VALEURS IMMOBILISEES	40 408	39 443	(965)
AUTRES PASSIFS	38 774	42 410	3 636
RESERVES CONSOLIDEES ET ASSIMILEES	59 169	55 682	(3 487)
RESULTAT NET CONSOLIDE	212	(1 533)	(1 745)
REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	6 285	5 733	(552)
FRAIS DE PERSONNEL	(38 010)	(38 232)	(222)

L'état de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2006 a été retraité en conséquence.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31/12/2007 et au 31/12/2006 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

La banque a opté de ne pas comptabiliser l'actif d'impôt différé au titre de l'exercice 2007 dans l'attente de la position de l'administration fiscale.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- les comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- les commissions entre sociétés du Groupe ;

- les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
- les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB ;
- les cessions de créances par l'UIB à la société Internationale de Recouvrement de Créances.
- les charges de personnels facturées par l'UIB à ses filiales

8. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars

NOTES SUR LES POSTES D'ACTIF**Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Ce poste présente au 31/12/2007 un solde de 49 525 KDT contre 56 596 KDT au 31/12/2006 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
CAISSE PRINCIPALE ESPECES	5 714	5 993
ESPECES EN ROUTE	2 476	2 053
FONDS DE ROULEMENT CHEZ IBS	293	293
ALIMENTATION GAB	2 736	3 773
CAISSE PRINCIPALE ESPECES EN DEVISES	496	1 733
BILLETS ETRANGERS EN ROUTE	0	0
BCT COMPTE ORDINAIRE	36 059	40 677
I.B.S TRANSPORT DE FONDS	1 258	574
CCP COMPTES ORDINAIRES	1 205	1 500
Sous-Total	50 237	56 596
PROVISION SUR CAISSE/BCT/CCP	(712)	0
Total	49 525	56 596

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2007 un solde de 257 831 KDT contre 170 731 KDT au 31/12/2006.

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Au 31/12/2007, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 1 309 466 KDT contre 1 413 251 KDT au 31/12/2006, se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	484 149	473 033
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	1 303 585	1 244 966
CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	17 485	19 274
TOTAL	1 805 219	1 737 273
PROVISIONS ET RESERVATIONS	(495 753)	(324 022)
Total Net de Provisions et réservations	1 309 466	1 413 251

Les provisions et les réservations sur crédits à la clientèle se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES	(315 310)	(169 980)
PROVISIONS SUR ACTIONS EN DEFENSE	(2 698)	0
TOTAL PROVISIONS RISQUE DE CONTRE PARTIE	(318 008)	(169 980)
AGIOS SUR COMPTES NON MOUVEMENTES	(125 597)	(115 915)
INT RESERVES / CONSOLIDATIONS	(12 191)	(9 203)
INT Reserves/ Crédits A Court TERME	(796)	0
INT/RESERVES /CREDITS MOYEN TERME	(32 321)	(26 609)
INT RESERVES/CREDITS/RESSOURCES SPECIALES	(2 672)	(2 271)
COMMISSIONS RESERVEES/CAUTIONS TND	(387)	(44)
AUTRES COMMISSIONS RESERVEES	(66)	0

PRODUITS DIVERS RESERVES	(3 715)	0
TOTAL INTERETS & AGIOS RESERVES	(177 745)	(154 042)
TOTAL	(495 753)	(324 022)

Note 4 : Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente un solde de 1 107 KDT au 31 décembre 2007 contre 266 KDT au 31 décembre 2006.

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste totalise 54 767 KDT au 31/12/2007 contre 127 780 KDT au 31/12/2006 enregistrant ainsi une baisse de 74 851 KDT découlant notamment de l'arrivée à échéance du portefeuille des BTA qui n'a été que partiellement remplacé par de nouvelles souscriptions.

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
-TITRES D'INVESTISSEMENT	51 643	124 430
-TITRES DE PARTICIPATION	4 098	4 098
S/TOTAL	55 741	128 528
-PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES DE PART.	(974)	(748)
TOTAL	54 767	127 780

Les titres d'investissement se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
EMPRUNT OBLIGATAIRE	2 000	2 500
CREANCES RATTACHEES SUR EMPRUNT OBLIGATAIRE	60	76
BTA TITRES D'INVESTISSEMENT	23 000	93 647
CREANCES RATTACHEES SUR BTA	868	2 677
FONDS GERES SICAR	27 356	25 402
CREANCES RATTACHEES SUR FONDS GERE SICAR	698	314
S.TOTAL	53 982	124 616
PROVISIONS POUR DEPRECIATION FONDS GERE SICAR	(2 339)	(186)
TOTAL	51 643	124 430

Note 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'UIB dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 4 563 KDT à la date du 31 décembre 2007 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006	Variation
TITRES AIL	2 494	2 286	+208
TITRES INTERNATIONAL SICAR	2 069	2 039	+30
Total	4 563	4 325	+238

La variation de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence est portée dans la rubrique « Quote-part dans les entreprises mises en équivalence » au niveau de l'état de résultat consolidé.

Note 7 : Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées présentent un solde net de 28 862 KDT au 31 décembre 2007 contre 39 443 KDT au 31 décembre 2006 détaillé comme suit :

Immobilisations corporelles :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
IMMEUBLE D'EXPLOITATION	9 397	8 963
(-) AMORTISSEMENTS	(3 092)	(2 488)
IMMEUBLE HORS EXPLOITATION	2 965	2 934
(-) AMORTISSEMENTS	(302)	(190)
MATERIEL ROULANT	1 648	1 472
(-) AMORTISSEMENTS	(1 045)	(985)

MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	5 571	5 807
(-) AMORTISSEMENTS	(4 727)	(4 751)
MATERIEL POUR TRAITEMENT INFORMATIQUE	10 923	11 713
(-) AMORTISSEMENTS	(10 921)	(11 697)
IMMOBILISATIONS MATERIEL INFORMATIQUE	6 349	5 545
(-) AMORTISSEMENTS	(2 127)	(1 241)
AMENAGEMENTS AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	12 834	12 884
(-) AMORTISSEMENTS	(10 633)	(10 161)
TERRAINS	4 306	4 490
AUTRE MATERIEL	18	18
(-) AMORTISSEMENTS	(18)	(17)
MATERIEL ET OUTILLAGE	4	4
(-) AMORTISSEMENTS	(4)	(3)
EQUIPEMENT LOGEMENT DE FONCTION PERSONNEL	102	91
(-) AMORTISSEMENTS EQUIPEMENT LOGEMENT DE FONCTION PERSONNEL	(45)	(38)
MOBILIER DE BUREAU	1 153	1 018
(-) AMORTISSEMENTS	(289)	(178)
MATERIEL DE BUREAU	1 204	963
(-) AMORTISSEMENTS	(210)	(102)
AMENAGEMENT IMMEUBLES EN LOCATION	1 936	1 467
(-) AMORTISSEMENTS	(381)	(213)
IMMOBILISATION CABLAGE INFORMATIQUE	225	215
(-) AMORTISSEMENTS	(52)	(29)
CABLAGES	41	20
(-) AMORTISSEMENTS	(7)	(3)
ENSEIGNES SIGNALETIQUE	968	1 025
(-) AMORTISSEMENTS ENSEIGNES SIGNALETIQUE	(211)	(118)
IMMOBILISATIONS EN COURS	1 092	210
Total	26 673	26 624

Immobilisations incorporelles :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
FONDS DE COMMERCE	256	256
(-) AMORTISSEMENTS FONDS DE COMMERCE	(87)	(74)
LOGICIELS INFORMATIQUES ACQUIS	3 957	14 274
(-) AMORTISSEMENTS LOGICIELS INFORMATIQUES ACQUIS	(1 937)	(1 668)
IMMOBILISATIONS EN COURS	0	31
Total	2 189	12 819

Note 8 : Autres actifs

Ce poste présente un solde de 32 735 KDT au 31/12/2007 contre 44 615 KDT au 31/12/2006 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	525	549
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	28 587	28 083
CREANCES PRISES EN CHARGE PAR L'ETAT	14 839	15 712
AUTRES	1 294	271
S/TOTAL	45 245	44 615
PROVISIONS POUR RISQUES / AUTRES POSTES D'ACTIF	(12 510)	
Total	32 735	44 615

NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF**Note 9 : BCT et CCP passifs**

Au 31 décembre 2007, la rubrique BCT & CCP accuse un solde nul contre 30 000 KDT au 31/12/2006.

Note 10 : Dépôts & avoirs des établissements bancaires & financiers

Ce poste présente un solde de 43 986 KDT au 31/12/2007 contre 103 756 KDT au 31/12/2006 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	41 279	101 294
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLIS FINANCIERS (LEASING)	520	635
AUTRES SOMMES DUES	2 187	1 827
Total	43 986	103 756

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
EMPRUNT SUR LE MARCHE MONETAIRE	39 747	72 500
EMPRUNT SYNDIQUE	0	16 838
POSITION DE CHANGE EMPRUNT SYNDIQUE	0	(16 838)
CONTRE-VALEUR POSITION DE CHANGE EMPRUNT SYNDIQUE	0	13 414
CORRESPONDANTS ETRANGERS NOSTRI	498	1 192
CORRESPONDANTS ETRANGERS LORI	976	13 653
INT. COURUS /EMPRUNT MARCHE MONETAIRE	58	101
INT. COURUS/EMPRUNT SYNDIQUE DEVICES	0	434
Total	41 279	101 294

Note 11 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente un solde de 1 616 698 KDT au 31/12/2007 contre 1 486 403 KDT au 31/12/2006 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
DEPOTS A VUE	619 537	495 198
COMPTES EPARGNE	566 170	540 540
COMPTES A TERME ET BONS DE CAISSE	351 996	404 323
CERTIFICATS DE DEPOTS	2 471	2 846
AUTRES DEPOTS ET AVOIRS	76 524	43 496
Total	1 616 698	1 486 403

Note 12 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 31 922 KDT au 31 décembre 2007 contre 33 749 KDT au 31 décembre 2006; il correspond intégralement à des ressources spéciales.

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
REFINANCEMENT SUR F.N.G	3 246	3 246
DOTATION FOPRODI	8 262	8 619
DOT FOND ARAB DEV ECO SOC FADES	0	570
DOTATION FONAPRA AFFECTEE	1 321	1 861
DOTATION FOSDA	229	229
DOTATION FONAPRA ECHUE	4 899	4 563
LIGNE CREDIT EXTERIEURE	13 235	14 537
FONDS NATIONAL DE PROMO(FONAPRA)	627	0
INT. COURUS/ BCT LIGNE DE CREDIT EXTERIEURE	103	124
Total	31 922	33 749

Note 13 : Autres passifs

Ce poste présente un solde de 63 835 KDT au 31/12/2007 contre 42 410 KDT au 31/12/2006 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
VALEURS EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT	1725	218
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	44 331	34 160
AUTRES	7 139	7 872
S/TOTAL	53 195	42 250
PROVISIONS POUR PASSIF ET CHARGES	10 640	160
TOTAL	63 835	42 410

NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES**Note 14 : Capitaux propres**

A la date du 31-12-2007, le capital social du Groupe s'élève à 106 000 KDT correspondant au capital de la société mère UIB. Il est composé de 10 600 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT libéré en totalité.

Les capitaux propres du groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2007, accusent au 31 décembre 2007 un solde négatif de 18 362 KDT contre 160 149 KDT au 31 décembre 2006. Les contributions de chaque société du périmètre dans les capitaux propres du Groupe, pour l'exercice 2007, se présentent comme suit:

Désignation	UIB	INI	IRC	SICAR	AIL	TOTAL
Capital	106 000					106 000
Réserves consolidées et assimilées	54 914	(408)	(886)	414	287	54 321
Actions propres						0
Résultat net consolidé	(178 867)	49	(108)	37	206	(178 683)
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2007	(17 953)	(359)	(994)	451	493	(18 362)

ENGAGEMENTS HORS BILAN**Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données**

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 188 917 KDT au 31 décembre 2007 contre 204 917 KDT au 31 décembre 2006. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
AVAL DONNE	3833	7 770
AVAL DONNE SBE	2 300	8 947
AVAL DONNE/BILL DE TRESORERIE	400	400
AVAL DONNE SUR EMPRUNT OBLIGATAIRE	3 026	5 766
GARANTIE DONNEE	11 330	11 330
CAUTIONS DONNEES SUR ORDRE CORRESPONDANTS	60 815	50 577
CAUTIONS EMISES EN FAV CLIENTELE	107 213	120 127
TOTAL	188 917	204 917

Note 16 : Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 115 005 KDT au 31 décembre 2007 contre 97 234 KDT au 31 décembre 2006. Le solde de ce crédit se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
OUVERT CREDOC IMPORT CONFIRME	17 210	89 837
ACCEPTATION CREDOC IMPORT CONFIRME	15 558	(3 391)
OUVERT CREDOC IMPORT NON CONFIRME	7 467	6 347
ACCEPTATION CREDOC IMPORT NON CONFIRME	5 619	
ACCEPTATION CREDIT ACHETEUR IMPORT	35	37
S/TOTAL CREDOC IMPORT	45 889	92 830
CONFIRMATION OUVERTURE CREDOC EXPORT	1 729	11 337

ACCEPTATION ET PAIEMENT DIFFERE/CREDOC EXPORT*	(5 856)	(6 933)
CONFIRMATION BANQUE CREDOC EXPORT	72 030	
CONFIRMATION ACCEPTATION EXPORT	1 213	
S/TOTAL CREDOC EXPORT	69 116	4 404
TOTAL	115 005	97 234

*Le solde de ce compte n'est pas ventilé par client.

Note 17 : Engagements donnés

Les engagements donnés présentent un solde de 5 114 KDT au 31 décembre 2007 contre 4 562 KDT au 31 décembre 2006.

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits autorisés non débloqués au 31/12/2007 et dont les contrats correspondants ont été déjà signés à cette date.

Note 18 : Garanties reçues

Les garanties reçues de l'Etat et des Assurances représentent un solde de 39 101 KDT au 31 décembre 2007 contre 14 912 KDT au 31 décembre 2006 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
SOTUGAR	7 619	5 175
FNG ET FOPRODI	4 252	4 164
AUTRES GARANTIES DE L'ETAT *	27 230	5 573
TOTAL	39 101	14 912

* Dont ONH : 24 956 KDT

En outre, les garanties reçues des Autres Etablissements représentent un solde de 197 109 KDT au 31 décembre 2007 contre 115.294 KDT au 31 décembre 2006 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
CAUTIONS REÇUES DES CORRESPONDANTS / ENG. DONNES A LEURS CLIENTS	60 815	50 576
ENGAGEMENTS REÇUS / CONFIRMATION CREDOC EXPORT	74 930	11 337
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS ETRANGERS	2 584	1 930
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS LOCAUX	14 636	15 880
GARANTIES SUR CREANCES CLASSEES DE LA SG *	50 000	42 504
ACCEPTATION ET PAIEMENTS DIFFERES /CREDOC EXPORT **	(5 856)	(6 933)
TOTAL	197 109	115 294

* La Société Générale s'est engagée à couvrir et à garantir le paiement du montant correspondant au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou non munies de provisions nécessaires au 31/12/2007. Le montant de cet engagement de paiement est de 50 millions de Dinars.

** Le solde de ce compte n'est pas ventilé par client.

ETAT DE RESULTAT

Note 19 : Intérêts & revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 82 248 KDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
- OPERATIONS AVEC LES ETAB. BANCAIRES ET FINANCIERS	4 436	2 212
- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	74 335	79 356
- AUTRES INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	3 477	4 199
Total	82 248	85 767

Note 20 : Commissions

Le solde de ce poste s'élève à 26 610 KDT au 31 décembre 2007 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006	VARIATIONS	
Total	26 610	26 152	458	2%

OPERATIONS SUR EFFETS CHEQUES ET OPERATIONS DIVERSES	17 664	16 822	842	5%
EFFETS, CHEQUES ET OPERATIONS DIVERSES	13 328	13 173	155	1%
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	81	32	49	153%
EFFETS ESCOMPTEES	126	43	83	193%
OPERATIONS DIVERSES SUR EFFETS	134	56	78	139%
OPERATIONS PAR CHEQUES EN DINARS OU EN CONVERTIBLES	3 073	2 115	958	45%
OPERATIONS DE VIREMENTS	1 708	3 247	(1 539)	(47%)
OPERATIONS SUR TITRES	53	59	(6)	(10%)
AVALS, CAUTIONS ET ACCEPTATIONS BANCAIRES	130	51	79	155%
LOCATION DE COFFRES-FORTS	33	36	(3)	(8%)
REGLEMENT DE SUCCESSION	66	55	11	20%
COMMISSIONS DE COMPTES	1 539	1 128	411	36%
COMMISSIONS DE DECOUVERT	1 418	1 357	61	4%
FRAIS DE TENUE DE COMPTES	4 967	4 994	(27)	(1%)
COMMISSIONS SUR BILLETS DE TRESORERIE	26	28	(2)	(7%)
OPERATIONS MONETIQUES	4 310	3 621	690	19%
COMMISSIONS DE CHANGE ET DE COMMERCE EXTERIEUR	2 859	3 605	(746)	(21%)
COMMERCE EXTERIEUR	310	302	8	3%
OPERATIONS DE CHANGES EN COMPTES	2 373	2 027	346	17%
AUTRES COMMISSIONS	89	209	(120)	(57%)
OPERATIONS DE CHANGE MANUEL	87	1 067	(980)	(92%)
AUTRES COMMISSIONS	6 087	5 725	362	6%

Les commissions sur les opérations de change manuel sont désormais enregistrées parmi les gains de réévaluation de change / billets de banque figurant dans la rubrique « PR3 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ».

Note 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève à 5 458 KDT au 31 décembre 2007 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
- INTERETS SUR OBLIGATIONS	158	192
- AUTRES INTERETS SUR PLACEMENTS	0	7
- GAIN NET SUR OPERATIONS DE CHANGE	5 190	5 020
- OPERATIONS SUR TITRES	110	211
Total	5 458	5 430

Note 22 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur Portefeuille investissement totalisent 3 745 KDT au 31 décembre 2007 et se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
- INTERETS SUR BONS DE TRESOR ASSIMILABLES	3 249	5 175
- INTERETS SUR PORTEFEUILLE TITRES	100	156
- INTERETS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT SICAR	396	390
- TANTIEMES	0	12
Total	3 745	5 733

Note 23 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 47 593 KDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
- OPERATIONS AVEC LES ETAB. BANCAIRES ET FINANCIERS	2 885	6 334
- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	44 030	40 121
- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	404	460
- AUTRES INTERETS ET CHARGES	274	287
TOTAL	47 593	47 202

Note 24 : Commissions encourues

Les commissions encourues s'élèvent à 1 429 KDT au 31/12/2007 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
- REDEVANCES PRESTATIONS SIBTEL VIREMENT ET PRELEV	162	188
- COMM. SOUS-DELEGATIRE OP° DE CHANGE	52	63
- COMM. BCT/APPRO. & RETRAIT BB	59	0
- FRAIS DE RECOUVREMENT VISA	103	68
- FRAIS D'INTERCHANGE SUR REMISE MASTERCARD	20	10
- FRAIS DE RECOUVREMENT MASTERCARD	184	157
- FRAIS DE RECOUVREMENT SMT	491	467
- HONORAIRES STES DE RECOUVREMENT	(16)	54
- REMUNERATION DU FONDS GERE SICAR	229	207
- COMMISSIONS SUR GARANTIE REÇUE DE LA S.G	145	146
Total	1 429	1 360

Note 25 : Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 226 KDT au 31/12/2007 et représentent les pertes nettes sur opérations de change.

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes de provisions ou non s'élèvent à 173 289 KDT au 31 décembre 2007 :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
DOTATION NETTE AUX PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES	(145 329)	(16 862)
DOTATION AUX PROV / ACTION EN DEFENSE	(2 698)	
DOTATION AUX PROV / DEPRECIATION CAISSE CCP BCT	(712)	
DOTATION AUX PROV / CPTES CORRESP LOCAUX ET ETR	(536)	
DOTATION AUX PROV / RISQUES / ACTION EN JUSTICE	(711)	
DOTATION AUX PROV / RISQUES / AUTRES POSTES D'ACTIF	(12 510)	
DOTATION AUX PROV / PASSIF ET CHARGES	(8 925)	
PERTES SUR CREANCES NON COUVERTES PAR DES PROVISIONS	(817)	(3 825)
PERTES SUR CREANCES COUVERTES PAR DES PROVISIONS	(184)	(861)
PERTE / CREANCES < 500 DT	(23)	(506)
DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(844)	(40)
TOTAL	(173 289)	(22 094)

Note 27 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement:

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
DOTATION AUX PROV / TITRES DE PARTICIPATION	(227)	(13)
DOTATION AUX PROV / FONDS GERE SICAR	(2 158)	0
PROFIT/REALISATION TITRES DE PARTICIPATION		(7)
P&P EXCEP/REALISATION TITRES DE PARTICIPATION		215
REP DE PROV/TITRES PARTICIPATION		242
REPRISE PROV/FONDS GERE SICAR	5	117
TOTAL	(2 380)	554

Note 28 : Frais de Personnel

Les Frais de personnel totalisent 41 405 KDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
- REMUNERATION DU PERSONNEL	(30 921)	(28 644)
- CHARGES SOCIALES	(8 742)	(8 144)
- AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	(1 742)	(1 444)
TOTAL	(41 405)	(38 232)

Note 29 : Charges générales d'exploitation

Les Charges générales d'exploitation totalisent 16 994 KDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
- IMPOTS ET TAXES	(1 026)	(268)
- TRAVAUX FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS	(8 776)	(5 489)
- TRANSPORT ET DEPLACEMENT	(481)	(643)
- FRAIS DIVERS DE GESTION	(6 711)	(6 227)
TOTAL	(16 994)	(12 627)

Note 30 : Solde provenant d'autres éléments ordinaires

Ce poste totalise un montant net négatif de (668) KDT au 31 décembre 2007 détaillé ainsi :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
CHARGES DIVERSES/ EXERCICES ANTERIEURS	(724)	(86)
PERTES & PROFITS DIVERS SUR EXERCICES ANTERIEURS	(235)	(38)
P&P EXCEPTIONNELS/REALISATION D' IMMO. CORPORELLE	255	143
PERTES ET PROFITS EXCEPTIONNELS DIVERS	36	(4)
Total	(668)	15

Note 31 : Impôt sur les sociétés:

Le groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun (35%). La charge d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2007 totalise 388 KDT et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
- IMPOT COURANT	(123)	(1 003)
- IMPÔT DIFFÉRÉ	(265)	(25)
TOTAL	(388)	(1 028)

La banque a opté de ne pas comptabiliser l'actif d'impôt différé au titre de l'exercice 2007 dans l'attente de la position de l'administration fiscale.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 32 : Liquidités et Equivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 249 248 KDT au 31 décembre 2007 contre 105 750 KDT au 31 décembre 2006 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
- CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT	50 237	56 596
- CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	242 419	168 324
- BANQUE CENTRALE DE TUNISIE	0	(30 000)
- DEPOTS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES & FINANCIERS	(43 408)	(89 170)
Total	249 248	105 750

AUTRES NOTES**Note 33 : Résultat par action**

Désignation	31/12/2007	31.12.2006
Résultat net consolidé (en KDT)	(178 683)	(1 533)
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en KDT)	(178 683)	(1 533)
Nombre moyen d'actions ordinaires	10 600 000	10 600 000
Résultat par action (en DT)	(16,857)	(0,145)

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Note 34 : Evénements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 10/07/2008. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**Etats financiers Consolidés - exercice clos le 31-12-2007****1- AMC - Noureddine HAJJI****Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 mai 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques (UIB) arrêtés au 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés de l'UIB au 31 décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de l'UIB. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Au terme de nos travaux, nous exprimons la réserve suivante :

La banque a procédé à la comptabilisation dans les comptes de l'exercice 2007 de l'intégralité des provisions requises et a opéré certains ajustements et corrections comptables, ainsi qu'il est indiqué notamment dans les notes aux états financiers consolidés 5.1 et 5.9 et les notes explicatives 26 et 27. Selon nous, les traitements comptables suivants, opérés dans ce cadre, sont inappropriés :

- les provisions requises, estimées par la banque à la date du 31.12.2007 à 174,6 millions de Dinars, ont été intégralement comptabilisées en résultat de l'exercice 2007. Considérant que les provisions requises estimées par la banque à la date du 31.12.2006 et demeurées non comptabilisées à cette date s'élèvent à 122,9 millions de Dinars, la comptabilisation des provisions en 2007 devrait s'imputer sur les capitaux propres d'ouverture à hauteur de 123,8 millions de Dinars conformément à la norme comptable 11 relative aux modifications comptables. De plus, ces provisions couvrent à hauteur de 8 millions de Dinars des risques qui ne nous semblent pas avérés ;
- l'actif fiscal différé, estimé à 30 MDT, lié au report déficitaire, d'un point de vue fiscal, au niveau de la société mère n'a pas été comptabilisé. Le résultat consolidé au titre de l'exercice 2007 ainsi que les capitaux propres à cette date se trouvent minorés à hauteur de ce montant ;
- des dépenses engagées au cours de l'exercice 2006 et antérieurs dans le cadre de l'implémentation du nouveau système d'information, totalisant 10,8 millions de Dinars, ont été initialement comptabilisées en actifs incorporels et amorties sur une période de 5 ans. Au cours de l'exercice 2007, le montant de ces dépenses a été reclassé en « Charges à répartir » et un montant de charges additionnelles à hauteur de 7,4 millions de Dinars a été imputé sur le résultat de l'exercice 2007. Par référence aux normes comptables applicables, la comptabilisation en « Charges à répartir » est, dans le cas d'espèce, inappropriée s'agissant de dépenses engagées dans le cadre d'un projet, par essence reconnu et comptabilisé en tant qu'actif. Un tel traitement est non conforme notamment aux normes comptables 6 et 10 relatives aux immobilisations corporelles et aux charges reportées. Le résultat de l'exercice 2007 ainsi que les capitaux propres à cette date sont, en conséquence, minorés à hauteur de ce montant (7,4 millions de Dinars) ;
- un produit a été constaté en 2006 à hauteur de 1 million de Dinars et représente la différence entre la valeur comptable d'un terrain, propriété de l'UIB, échangé contre une partie d'un immeuble à édifier sur le même terrain dont la valeur contractuelle est établie à 1,2 millions de Dinars. Au cours de l'exercice 2007, le montant correspondant à ce produit a été annulé. Une telle annulation ne se justifie ni par les dispositions de la norme comptable 5 régissant la comptabilisation des opérations d'échanges d'actifs, notamment le paragraphe 20 ni par la situation actuelle du bien obtenu en échange. En conséquence, les capitaux propres à la date du 31.12.2007 sont minorés à hauteur de 1 million de Dinars ;
- les règles de constatation des produits et de réservation des agios et intérêts adoptés par la banque sont particulièrement conservatrices. Ainsi, les recouvrements sur les crédits à moyen et long terme sont prioritairement imputés sur le principal. Ces règles ne permettent pas non plus la comptabilisation systématique en produits des agios débiteurs sur les relations non performantes, lorsque effectivement encaissés. Ainsi qu'il est indiqué dans la note aux états financiers 2.1, des produits ont été réservés de façon globale à hauteur de 3,7 millions de Dinars dans l'attente de l'aboutissement des travaux en cours pour statuer définitivement sur leur sort. Nos travaux nous ont permis de mettre en évidence des agios et intérêts indûment réservés à hauteur de 0,6 million de Dinars. Le Produit Net Bancaire, le résultat de l'exercice et les capitaux propres sont minorés à hauteur de ce montant.

A notre avis et sous réserve des points exposés ci-dessus, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-haut, nous attirons l'attention sur le fait que les capitaux propres du groupe, tels qu'ils apparaissent dans les comptes au 31.12.2007 se trouvent être largement en deçà de la moitié du capital social. De même, les fonds propres réglementaires se situent à un niveau tel que les ratios essentiels pour l'exercice de l'activité bancaire se trouvent être en décalage par rapport aux normes prévues par la réglementation. La société mère a arrêté un plan de restructuration à même de pallier cette situation et garantir la continuité d'exploitation, dont la mise en œuvre devrait être réalisée en 2008.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

La sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2006 appellent de notre part les mêmes réserves que celles formulées ci-dessus.

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI

Tunis, le 24 Juillet 2008

2- Rapport Ahmed Mansour

Tunis le 24 juillet 2008

Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier lors de votre Assemblée Générale du 29 mai 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes consolidés du « Groupe Union Internationale de Banques » au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2007 tels qu'arrêtés par le Conseil d'administration de la Banque.

1. Nous avons audité le bilan consolidé du « Groupe Union Internationale de Banques » au 31 décembre 2007, ainsi que l'état de résultats consolidés, l'état des flux de trésorerie consolidés et les notes aux états financiers consolidés pour l'exercice clos à la même date ; ces états financiers relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur ces états financiers sur la base de notre audit.

2. Nous avons effectué notre audit selon les normes généralement admises. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers, considérés dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives.

3. Le périmètre de consolidation tel que déterminé par l'Union Internationale de Banques comprend, outre la société mère, quatre autres entreprises dont deux ont été mises en équivalence, à savoir : « Arab International Lease » (AIL), « l'International Sicar », et deux ont été intégrées globalement ; il s'agit de la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances (I.R.C) » et de la société « Intermédiaire International »(INI).

4. Nous avons obtenu de l'Union Internationale de Banques communication des états financiers et des liasses de consolidation des sociétés considérées dans le périmètre de consolidation. Les liasses en question ont été préparées par les directions des sociétés concernées et ont été soumises à la vérification de leurs commissaires aux comptes, exception faite de celle de l'AIL. Concernant les rapports des commissaires aux comptes, seuls ceux de « Arab International Lease » et « l'Internationale de Recouvrement des Créances (I.R.C) » nous ont été communiqués.

5. En notre qualité de commissaire aux comptes de l'Union Internationale de banques, nous avons exprimé au sujet des états financiers individuels de l'exercice 2007 des réserves portant principalement sur les risques inhérents à la faiblesse du système de contrôle interne et du système d'information.

Notre opinion est également motivée par des limitations rencontrées lors de nos travaux et par des qualifications portant sur les opérations d'inventaire des valeurs de la banque et sur le rattachement des résultats déficitaires dégagés au titre de l'exercice 2007, aux exercices 2006, 2005 et antérieurs, respectivement pour 10,298 MDT et 163,571 MDT.

Ces qualifications figurent aux paragraphes 4 à 7 de notre rapport général de commissariat aux comptes relatif aux états financiers de 2007.

6. Il a été procédé à l'annulation des opérations réciproques portant sur les cessions des créances antérieurement consenties par l'U.I.B en faveur de sa filiale «l'Internationale de recouvrement des créances (I.R.C) », moyennant la réintégration, parmi les actifs du groupe, des éléments figurant au niveau du bilan de la filiale et l'élimination des profits réalisés par la société mère. Les pertes subies par l'U.I.B au titre des décotes appliquées sur les garanties cédées, n'ont pas fait l'objet de retraitement par référence à la valeur actuelle des garanties concernées.

7. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné aux paragraphes 4 à 6 ci dessus, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers consolidés du « Groupe Union Internationale de Banques », arrêtés au 31 Décembre 2007 tels qu'annexés aux pages 5 à 32 de notre rapport, présentent sincèrement dans leurs aspects significatifs la situation financière du groupe ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à la même date.

Ahmed Mansour